

15 mai ► 15 décembre\*

\*avec interruption au mois d'août

// Septembre 2013 • N°2

# JOURNAL DU DÉBAT

## ÉDITO

### EXPRIMEZ-VOUS DANS LE DÉBAT PUBLIC

#### Question/Réponse

##### ► L'opportunité du projet

**Pierre-Christophe, HUET Parnoy en Bassigny** : en ce qui concerne l'inventaire autorisé de Cigéo, qu'appellez-vous précisément une évolution notable ?

**Réponse de l'Andra** : Si Cigéo est autorisé, le décret de création du Centre fixera le volume et la nature des déchets dont le stockage est autorisé. Comme le rappelle l'Autorité de sûreté nucléaire dans son avis du 16 mai 2013, si l'un ou l'autre devait être modifié ultérieurement (par exemple augmentation du volume de déchets suite à la création de nouvelles installations nucléaires, demande de stockage de nouveaux types de déchets), cela constituerait une modification notable de l'installation de stockage. Une nouvelle procédure d'autorisation, comprenant notamment une enquête publique locale et un nouveau décret d'autorisation, serait alors nécessaire pour modifier l'inventaire du stockage.

« Depuis son ouverture le 15 mai dernier, le débat public sur le projet de centre de stockage réversible profond de déchets radioactifs en Meuse/Haute-Marne (Cigéo) a suscité un réel élan.

Son taux de participation témoigne d'un intérêt croissant, en dépit du premier constat de l'impossibilité de la tenue des réunions publiques.

Après plusieurs semaines d'existence du débat, l'expression se manifeste via le site internet, sous forme d'avis, de questions, de contributions ou de cahiers d'acteurs et sur les réseaux sociaux.

C'est donc conformément à sa vocation d'information, d'expression et de dialogue, que la Commission nationale du débat public (CNDP) a décidé de réorienter le débat. Pour cela, elle a initié des moyens nouveaux de contact avec les populations concernées :

- les **débats contradictoires**, réunions interactives sur internet,
- une **conférence de citoyens** composée d'un panel représentatif de la diversité des populations de Meuse et de Haute-Marne,
- les **réunions de proximité**, permanences d'accueil du public ouvertes à tous, pour s'informer et s'exprimer en présence de la commission particulière du débat public (CPDP) et du maître d'ouvrage.

Pour mettre en œuvre ces dispositifs et outils supplémentaires, la CNDP a décidé de prolonger le débat de deux mois, c'est à dire jusqu'au 15 décembre 2013.

En cette rentrée, la commission particulière vous invite à continuer à formuler vos questions, avis et contributions propres à nourrir le débat. Elle veillera à ce que chacun puisse aller au fond des choses, quel que soit le sujet abordé, en lien avec le projet. Une finalité qui sera notamment respectée au cours des débats contradictoires à venir, dont le calendrier figure dans ce document.

Plus que jamais, le débat public est le moment de vous informer et de vous exprimer. »



# « LES DÉBATS CONTRADICTOIRES : INTERACTIVITÉ AU PROGRAMME... »



L'objectif de cette nouvelle formule de réunion est de permettre à tout citoyen d'approfondir, en liaison directe avec des experts indépendants, français et étrangers, les questions qui le préoccupent concernant le projet Cigéo.

L'expérience et les connaissances des représentants du maître d'ouvrage ainsi que des experts présents contribueront à traiter de manière plurielle et contradictoire plusieurs thématiques relatives au projet soumis au débat public.

Lors d'un débat de 90 minutes, vous pouvez poser vos questions en direct par SMS (envoyez DEBAT au 32321 suivi de votre question. Service gratuit hors coût d'un SMS), par mail à l'adresse [question@debatpublic-cigeo.org](mailto:question@debatpublic-cigeo.org), via Facebook et Twitter et sur le site du forum citoyen du débat public : [forum-citoyen.debatpublic-cigeo.org](http://forum-citoyen.debatpublic-cigeo.org).

## Calendrier prévisionnel

- ▶ **mercredi 18 septembre à 19h**  
thème : les solutions de gestion :  
stockage, entreposage, séparation-transmutation
- ▶ **lundi 23 septembre à 19h**  
thème : comparaison des expériences internationales  
(Suède, Finlande, États-Unis, Canada, Allemagne)
- ▶ **mercredi 9 octobre à 19h**  
thème : principe de précaution et réversibilité
- ▶ **mercredi 16 octobre à 19h**  
thème : risques et sécurité pour les salariés du site,  
les citoyens et l'environnement
- ▶ **mercredi 23 octobre à 19h**  
thème : les transports des déchets
- ▶ **mercredi 30 octobre à 19h**  
thème : transformations locales (population, emploi,  
éducation, commerce) et aménagement du territoire
- ▶ **mercredi 13 novembre à 19h**  
thème : coûts et financement
- ▶ **date à fixer**  
débat de conclusion



## 11 juillet 2013 premier débat contradictoire

Le premier des 9 débats contradictoires, animé par la CPDP, a porté sur **la diversité des déchets radioactifs**. Trois intervenants ont pu répondre aux questions des internautes :

- ▶ **Benjamin Dessus**, ingénieur, économiste et président de l'association Global Chance,
- ▶ **François Besnus**, directeur du secteur « déchets et géosphère » au sein du pôle « radioprotection, environnement, déchets et crise » à l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire),
- ▶ **Fabrice Boissier**, directeur de la maîtrise des risques à l'Andra, maître d'ouvrage du projet.

Plusieurs aspects de **la diversité des déchets radioactifs** ont été abordés, à savoir :

- ▶ quels produits entrent dans la catégorie des déchets radioactifs ?
- ▶ d'où viennent-ils et comment sont-ils gérés aujourd'hui ?
- ▶ quels déchets sont destinés à Cigéo ?
- ▶ quelle est leur durée de vie ?
- ▶ quels sont les volumes de déchets prévus dans Cigéo ?

Vous pouvez retrouver les enregistrements audio et vidéo ainsi que le verbatim de l'émission sur [www.debatpublic-cigeo.org](http://www.debatpublic-cigeo.org)

# «...ET D'AUTRES MANIÈRES DE S'EXPRIMER»

Vous pouvez vous exprimer sur le site internet du débat, [www.debatpublic-cigeo.org](http://www.debatpublic-cigeo.org), mais la CPDP propose d'autres formes de participation du public.

Exprimez votre avis, posez une question, demandez une information complète et/ou abonnez-vous aux publications du débat par simple courrier ou en renvoyant gratuitement la carte T ci-dessous.

La permanence du débat public vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 à Bar-le-Duc, 18 avenue Gambetta. Merci de prendre rendez-vous au **03 29 77 88 26**.

## Les cahiers d'acteurs, support de votre argumentation

Un acteur peut être une collectivité territoriale, un élu, une chambre consulaire, un parti politique, un établissement public, une entreprise, une association ou tout simplement une personne qui souhaite prendre part de manière écrite et argumentée au débat public. Le cahier d'acteurs fait part de leurs réflexions, observations ou propositions sur le projet en débat.

Les cahiers d'acteurs sont à la disposition du public dans les locaux de la CPDP, consultables sur le site internet et adressés par voie postale à toute personne en faisant la demande.

Vous souhaitez publier un cahier d'acteurs, consultez les règles complètes sur [www.debatpublic-cigeo.org](http://www.debatpublic-cigeo.org)

### Question/Réponse

#### ► Risques sur la santé et environnement

**Jean-Dominique MARCHAL, FRONCLES :**  
Quelle sera la température de la terre en surface, au dessus de l'installation souterraine, 40°, 80° ? Etat de la forêt ?

**Réponse de l'Andra :** La chaleur dégagée par le stockage géologique ne modifiera pas la température du sol en surface à l'aplomb du stockage. Au maximum, son impact serait de l'ordre de 0,001 °C (soit un millième de °C) au bout de quelques milliers d'années. C'est complètement négligeable par rapport à des phénomènes naturels tels que les variations du rayonnement solaire, du climat ou la chaleur dégagée naturellement par le sol (flux géothermique). A titre de comparaison, son impact représenterait quelques dixièmes du flux géothermique ou moins de 0,001 % du rayonnement solaire. L'état de la forêt ne devrait donc pas être modifié par l'implantation d'un centre de stockage profond de déchets radioactifs.

## Coupon-réponse

Je souhaite recevoir gratuitement : par courrier  par e-mail

Les prochains numéros du journal et les cahiers d'acteurs

Le dossier du maître d'ouvrage

La Lettre du débat (électronique)

M./Mme Prénom ..... Nom .....

Adresse .....

Commune ..... Code postal .....

E-mail (facultatif) ..... N° de téléphone (facultatif) .....

Votre question ou votre avis .....

.....

.....

# « UNE PARTICIPATION VARIÉE, DES THÈMES RÉCURRENTS »

Le débat a suscité et continue de susciter une forte participation par le biais de canaux divers.

Au 31 juillet, **le site internet** affichait 28 458 connections et 587 533 fichiers téléchargés. Dès le mois de mai, les pages les plus consultées étaient celles contenant le dossier du maître d'ouvrage, les documents de planification et le rapport sur l'entreposage ainsi que celles mentionnant questions, réponses et avis sur le débat en lui-même. Puis en juin et juillet les internautes se sont intéressés aux commentaires sur les questions-réponses, aux cahiers d'acteurs et enfin aux vidéos disponibles en streaming.

Côté papier, **375 cartes T** ont été envoyées à la commission.

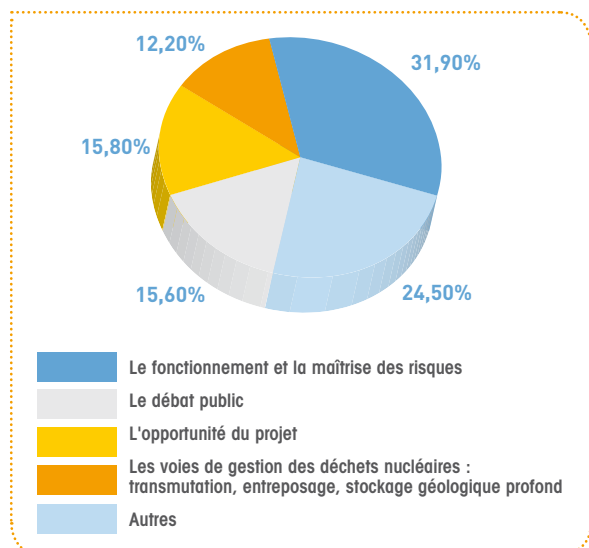
Tous modes confondus ce sont **231 avis** et **302 questions**, qui ont été émis depuis le lancement du débat.

Chiffre clé

**28**  
cahiers

d'acteurs rédigés par des associations, syndicats, chambres consulaires, entreprises, particuliers... ont été publiés.

## Les risques sur la santé et l'environnement au centre du débat



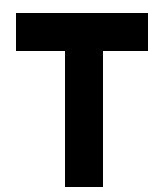
La thématique du fonctionnement du projet Cigéo et de la maîtrise des risques a suscité à elle seule **170 messages** dont **77 axés sur la santé et l'environnement**. Ces deux sujets apparaissent à ce stade comme phares dans le débat.

Il convient d'y ajouter **29 questions exprimées sur la réversibilité** et de **21 questions sur le fonctionnement du stockage**. Par ailleurs, les voies de gestion des déchets nucléaires (transmutation, entreposage, stockage géologique profond), ont donné suite à 65 messages.

Le débat en lui-même, (principes, organisation, suites) a entraîné 83 messages dont 62 portant sur les modalités de son organisation.

Enfin, la question de **l'opportunité du projet Cigéo** s'est trouvée quant à elle, exprimée dans **80 messages**.

ECOPLI



20 g  
Valable jusqu'au  
15/12/2013

COMMISSION PARTICULIÈRE DÉBAT PUBLIC  
CIGÉO  
AUTORISATION 95632  
55019 BAR-LE-DUC CEDEX